

MAIRIE de 42430 CHERIER

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2018

Le conseil municipal, réuni au complet, sauf D. Decarme et J-C. Bénigaud, excusés, a abordé les questions suivantes :

► **TRAVAUX DU LOGEMENT DERRIERE LA MAIRIE** : des travaux supplémentaires se sont révélés nécessaires en cours de chantier : modification sur le carrelage (+ 148,50€ ht), peinture sur menuiserie extérieures et poutres apparentes (à chiffrer), maçonnerie (ajout de 40 m² de rejointoiement de mur en pierre et diminution pour tranchée réalisée par la commune) ; ces ajustements ainsi que l'aménagement du poste cuisson dans la cuisine, sont approuvés par le conseil municipal mais les avenants chiffrés sont reportés à la réunion de fin juillet.

► **PERSONNEL COMMUNAL** :

- définition du poste, tâches et horaires pour le contrat d'aide à l'école, soit un CDD d'un an assurant 32 heures de présence par semaine d'école pour la cantine, la garderie du soir, le ménage de l'école et de la mairie et une aide à l'enseignant de la classe primaire, très chargée cette année scolaire, de 2H15 par jour d'école. A noter que notre commune est la seule à apporter ce type d'aide dans une école mais cet effort est consenti pour tenir compte de l'effectif exceptionnellement élevé cette année, et qui pourrait encore évoluer à la hausse d'ici la rentrée en raison de l'accueil de nouveaux locataires dans les logements communaux. Le surcoût de 100€ par mois est accepté par le conseil municipal.

- le suivi du ménage de la salle des fêtes pendant les vacances scolaires, ainsi que le ménage de la mairie, est confié à une personne sous contrat saisonnier de deux mois.

► **DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET** : les sommes inscrites au budget primitif sont modifiées comme suit : + 46 375€ en recettes (dotation de solidarité rurale principalement), qui permet de financer une augmentation des annuités d'emprunt de 1735€, de financer l'achat d'un bureau magnétique adapté à un élève handicapé, les salaires des agents en CDD ci-dessus et les travaux dans le logement derrière la mairie.

► **AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE** : les travaux de pose des bordures vont être réalisées du 16 au 29 juillet, en essayant de ne pas trop endommager la voirie qui ne sera réalisée qu'à partir du 20 août et si possible avant la rentrée des classes. Un muret de soutènement en pierres sera réalisé par les ouvriers communaux près de la croix.

► **R.G.P.D.** : adhésion à la convention proposée gratuitement par notre fournisseur de logiciels (AGEDI) pour lui déléguer la responsabilité de mettre nos fichiers aux normes européennes concernant la protection des données personnelles.

► **DESINFECTION DES LOCAUX SCOLAIRES** : versement d'une aide à l'APE pour avoir pris en charge dans l'urgence le traitement des locaux scolaires suite à l'apparition de parasites.

Questions diverses :

- approbation du rapport sur l'eau 2017 du syndicat des eaux de l'Isable.

- acceptation, après débat, du prix demandé par le propriétaire du terrain prévu pour l'aménagement de la nouvelle station d'eaux usées : le prix proposé de 2500€ est augmenté à 3000€ pour tenir compte du bâtiment présent sur le terrain.

- demande de devis pour la prochaine séance, pour l'acquisition d'un groupe électrogène

- demande de taillage des bords de chemins ruraux : à programmer pour la rentrée, le planning étant trop chargé actuellement.

- information du Département de la Loire qui pourra finalement, suite à notre réclamation, financer notre projet de station d'assainissement sur un reliquat de crédit 2018.